

Campagne de stérilisation des chats



Campagne de stérilisation des chats

Lors de la désignation des commissions municipales, nous en avons relevé une concernant les chats.

Elle n'a pas tardé à se manifester par le biais d'un avis. C'est ainsi que nous apprenons que, dans un premier temps, seront concernées la Place Voltaire et ses rues adjacentes.

La campagne qui débute ainsi, dite de stérilisation des chats errants, est en adéquation avec la Fondation 30 Millions d'Amis qui la recommande.

Il faut savoir qu'un couple de chats non stérilisés peut engendrer 20 000 descendants en 4 ans!

Afin que l'opération réussisse, la municipalité rappelle que la stérilisation est la seule solution pour stabiliser les populations félines, et qu'elle est une question de responsabilité pour tous les propriétaires.

Elle leur demande donc de lui fournir, avant le 30 juin 2020, le descriptif de son ou ses chats accompagné(s) d'une photo et de leur nom par mail mairie.valence@wanadoo.fr ou par courrier adressé à la mairie, afin d'éviter toute confusion avec les chats errants.

La capture des chats errants se déroulera par la pose de cages dont certaines seront installées dans le jardin ou le hangar de propriétaires ayant donné leur accord.

La campagne débutera le 6 juillet 2020. Les personnes concernées par les chats errants sont invitées à garder leur(s) chat(s) chez eux sur la période du 6, 7 et 8 juillet.